

# ACTION URGENTE

## SERBIE. LE CERCLE VICIEUX DES EXPULSIONS FORCÉES

**Les autorités de Belgrade, la capitale de la Serbie, s'apprêtent à procéder à des expulsions forcées, les dernières en date d'une vague qui vise des communautés roms vivant dans des habitations précaires. Au moins 70 logements vont être démolis dans le quartier de Vidikovac. Si elles sont expulsées, les familles qui vivent là risquent de se retrouver sans abri.**

Mi juin 2010, les **familles roms vivant à Vidikovac**, un quartier de la municipalité de Čukarica, à Belgrade, ont reçu des avis d'expulsion indiquant que leurs logements seraient démolis au début du mois de juillet. Bien que ces familles n'aient pas été expulsées à la date prévue, Amnesty International croit savoir qu'elles pourraient l'être dans les jours à venir. Elles craignent d'être obligées de partir de chez elles d'un instant à l'autre, sans préavis. Ces familles n'ont pas été consultées par les autorités de la ville, et aucune indemnisation ou solution de relogement ne leur a été proposée.

Un certain nombre de familles roms vivant à Vidikovac ont été renvoyées de force en Serbie par plusieurs États de l'Union européenne entre 2006 et 2008. La plupart sont originaires du sud de la Serbie et en sont parties dans les années 1990, à la recherche de meilleures perspectives économiques. Dans leur ville d'origine, ces personnes n'ont aucune chance d'obtenir un logement décent ou un emploi. En revenant en Serbie, elles ont donc rejoint d'autres Roms qui vivaient dans des logements précaires dans divers endroits de Belgrade. Les autorités de Belgrade prévoient d'évacuer tous les sites où de Roms se sont installés de manière informelle. Elles n'ont cependant pas trouvé de solution viable garantissant le respect des droits humains des personnes vivant sur ces sites. De ce fait, les habitants craignent en permanence d'être expulsés de force.

Aux termes du droit international, les expulsions ne doivent être pratiquées qu'en dernier ressort et uniquement après examen de toutes les solutions possibles, en réelle consultation avec les populations touchées. Il est du devoir des autorités de prévenir les habitants suffisamment à l'avance et de faire en sorte que personne ne se retrouve sans domicile ou exposé à d'autres atteintes aux droits humains à la suite d'une expulsion. Elles doivent en particulier offrir à ces familles des voies de recours judiciaires et notamment prévoir des indemnisations équitables. Le gouvernement serbe a le devoir de veiller à ce que les autorités de la capitale respectent le droit international.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités de la ville à ne pas expulser de force les familles roms vivant actuellement dans le quartier de Vidikovac ;
- incitez-les à élaborer un plan d'indemnisation et de réinstallation complet et viable pour toutes les communautés concernées à Belgrade, y compris celle de Vidikovac ;
- priez-les instamment de faire en sorte que l'élaboration de tout plan de réinstallation passe par une véritable consultation de la communauté de Vidikovac et respecte pleinement les droits humains de ces personnes, notamment leur droit à un logement décent.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2010 À :**

#### Maire de Belgrade :

Dragan Djilas  
Dragoslava Jovanovica 2,  
Belgrade 11000, Serbie

#### **Courriel :**

[gradonacelnik@beogradsg.org.rs](mailto:gradonacelnik@beogradsg.org.rs)

#### **Ou**

[natasa.golubovic@beogradsg.org.rs](mailto:natasa.golubovic@beogradsg.org.rs)

Formule d'appel : *Dear Mr Djilas, /*

Monsieur le Maire,

#### **Copies à :**

Ministre des Droits de l'homme et des

minorités :

Svetozar Ciplić  
Bulevar Mihaila Pupina 2,  
11000 Beograd, Serbie

**Courriel :** [kabinet@ljudskaprava.gov.rs](mailto:kabinet@ljudskaprava.gov.rs)

**Fax :** +381 11 311 39 29

Président de la République de  
Serbie :

Boris Tadic  
Predsednik Republike Srbije  
Andricev Venac 1  
11000 Beograd, Serbie

**Courriel :**

[kontakt.predsednik@predsednik.rs](mailto:kontakt.predsednik@predsednik.rs)

Veillez également adresser des copies de vos appels à : Ministre du Travail et de la Politique sociale : M. Rasim Ljajić, Bulevar Mihaila Pupina 2, Belgrade 11000, Serbie. Fax : +381 11 3114 650 Courriel : [ministar@minrzs.gov.rs](mailto:ministar@minrzs.gov.rs) ou [sluzba@minrzs.gov.rs](mailto:sluzba@minrzs.gov.rs), ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Serbie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## SERBIE. LE CERCLE VICIEUX DES EXPULSIONS FORCÉES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le nombre de logements informels à Vidikovac a augmenté depuis le début de l'année 2010, après l'arrivée sur le site de personnes qui avaient été expulsées de force de deux autres campements de fortune de Belgrade.

En avril 2010, 35 familles roms ont été expulsées d'un autre site du quartier de Vidikovac situé de l'autre côté de la rue, juste en face de celui où plusieurs de ces familles vivent actuellement. Les autorités de la ville de Belgrade ne leur ont proposé aucune solution de logement, ni aucune aide ou indemnisation. En l'absence de toute alternative en matière de logement, de nombreuses familles ont récupéré ce qu'il restait de leur habitation et de leurs effets personnels et se sont installées de l'autre côté de la rue, avec les familles qui vivaient déjà là.

Plus récemment, un autre groupe de 20 familles a rejoint le site de Vidikovac après avoir été expulsé de force en avril d'un campement de fortune rom situé dans la rue Lazarus Kujundzic, également dans la municipalité de Čukarica. Les autorités ont détruit les habitations de 38 familles sans préavis suffisant et sans consultation préalable. Ces personnes n'ont pas eu assez de temps pour rassembler leurs effets personnels et ne sont parvenues à sauver que les quelques objets qu'elles pouvaient emporter dans leurs mains. Des responsables municipaux et des représentants du Conseil national des Roms étaient présents durant cette expulsion et ont promis à la communauté rom une solution de logement, de la nourriture et de l'aide ; ils ont également déclaré que les personnes originaires du sud de la Serbie recevraient une aide pour se réinstaller dans leur ville d'origine. Ces promesses ne se sont cependant pas concrétisées.

Vingt de ces 38 familles expulsées vivent maintenant à Vidikovac. Quatre familles dont le lieu de résidence officiel est Belgrade sont restées sur le site détruit sans le moindre abri. D'autres familles, dont le lieu de résidence officiel est également Belgrade, ont pu être hébergées temporairement au centre culturel rom. Les autres seraient parties s'installer dans d'autres campements de fortune de Belgrade, notamment à Belville, un site de Novi Beograd où des expulsions sont également programmées.

AU 167/10, EUR 70/012/2010, 30 juillet 2010

